6e ANNÉE, N° 520 — SAMEDI, 9 AOUT 1851.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal *à Galata*.

Dans les Villes du Levant, à l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

A Marseille, chez Mr veuve *Camoin*.

A Londres, chez *MM. James Covie et Son*, Foreign Newspaper Office, 7, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Constantinople..... un an, 8 piastres.
6 mois, 4 »
Provinces et Etrangers un an, 9 »
6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres ou 6.-8.

Le journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 9 Août.

Comme nous l'avons dit dans un de nos dernier numéros, l'ouverture de l'Académie des Sciences et Belles Lettres a eu lieu, le 17 juillet, dans une des salles de l'École fondée par la Valide-Sultane. S. M. I. le Sultan avait daigné honorer de sa présence cette solennité dont le souvenir marquera dans l'histoire de la Turquie comme un des faits les plus importans de la régénération de l'Empire Ottoman. A l'occasion de cette cérémonie, le Grand-Vézir a adressé aux membres de la nouvelle Académie une allocution chaleureuse qui a produit la plus vive impression et dont nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui la traduction. Les nobles paroles du Grand-Vézir ne sont que l'écho des sentimens des fidèles sujets du Sultan et de tous ceux qui constatent chaque jour le progrès des réformes entreprises par l'Auguste Souverain; elles trouveront aussi un écho en Europe; car la aussi on a ouvert le yeux et l'on salue l'ère nouvelle qui vient d'éclore pour la Turquie.

Le célèbre érudit et Kazaskier Chérif-Mollah éfendi, président de l'Académie, a prononcé également un discours dont nous donnons aussi la traduction et dans lequel il fait ressortir dans un noble et beau langage l'importance de la science:

Discours prononcé par le Grand-Vézir à l'ouverture de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres.

S. M. I. le Sultan, notre auguste souverain et bienfaiteur, le jour de son avènement au trône, a jeté heureux le fondement de la civilisation et de la puissance qui font tous les jours des progrès rapides dans notre pays, du bien-être et de la sécurité dont tout le monde jouit, ce jour-là, notre bien-aimé Souverain a ouvert l'ère de l'équité et de la justice et a daigné nous donner une preuve éclatante de ses hautes vertus. Elle a voulu aussi tracer une voie ferme à la propagation des sciences et des arts, de ces sciences qui indiquent à l'homme ses devoirs et qui le font parvenir au bonheur et à la vérité dans les deux mondes. Elle a fait voir, grâces en soient rendues au ciel, le fruit de ses hauts efforts, cette vive marque de la vraie sagesse impériale. Pour achever cette noble mission, Elle a ordonné l'organisation de cette Académie. Elle a daigné se rendre au sein de cette assemblée tenue à l'institution fondée par son Auguste Mère, qui a suivi l'exemple donné par S. M. I., et par cela seul Elle a comblé de bonheur ses fidèles serviteurs. Oh! oui, nous sommes heureux de vivre dans un siècle si prospère, et jouir de tous ses bienfaits matériels et spirituels. Et nos enfans ne seront-ils pas plus heureux de partager les bienfaits dont nous sommes comblés, et de trouver prêts, sous les hauts auspices de notre commun bienfaiteur, tous les moyens nécessaires pour étudier avec toute fertilité les sciences qui meurent l'homme à la perfection. Que le Tout-Puissant prolonge infiniment sur nous l'ombre de bienfaisance de S. M. I.!

S. M. I. vient d'ordonner l'ouverture de l'Académie des Sciences et Belles Lettres.

Voici le discours prononcé par le président de l'Académie:

Il n'est rien au monde qui fasse plus d'honneur et qui soit un plus grand titre de distinction pour l'homme que les sciences et les arts. C'est la véritable source des moyens propres à l'accomplissement des pensées et à la satisfaction des besoins de l'homme. On n'en peut jamais nier le mérite, ni assez l'apprécier. Le bien-être des peuples et la civilisation que nous voyons, ne sont-ils pas l'effet du progrès des sciences et des arts? Quel est le moyen le plus propre à établir la tranquillité, la sécurité et la prospérité des peuples, si ce n'est la science? On ne peut contester et encore moins douter que les puissances qui ont ouvert les portes de la science et de la philosophie à leurs peuples, et qui ont prodigué des soins assidus pour multiplier les moyens qui facilitent les progrès de l'instruction publique, aient pu assurer le bon ordre dans leurs états et le bonheur de leurs sujets.

On sait que l'homme, raisonnable et sociable de sa nature, s'inspire tout d'abord de la nécessité de défendre sa vie et de satisfaire les besoins de son instinct et de son existence. Les sciences physiques et mathématiques lui en procurent les moyens. La parole et l'intelligence dont il est doué lui donnent les idées nécessaires pour comprendre tout ce qui l'entoure. Il est naturellement porté à étudier les problèmes sublimes de la philosophie divine et se plaît à entendre les inspirations de la poésie et de l'esprit. Aussi beaucoup de livres de philosophie et de morale ont-ils été écrits, beaucoup d'efforts et de progrès ont-ils été faits pour épurer et embellir la parole, de préférence à toute autre science.

Qu'on ne dise pas pourtant que tant d'efforts, tant de peines pour épurer et embellir la parole, sont des futilités: il n'est rien au monde qui fasse plus d'impression sur le cœur humain que la parole. Une seule parole suffit pour ranimer le courage des troupes en déroute sur le champ de bataille, et en butte aux dangers, cherchant un abri pour se sauver. Une seule parole suffit pour les résoudre à tout sacrifier, à rentrer par milliers dans leurs rangs, à échanger leur vie, la plus chère existence, contre une parole qui les aura touchés et encouragés. Une seule parole suffit pour transporter de joie le cœur humain. Ainsi comment pourrait-on nier la valeur sublime de la parole? N'est-ce pas la parole, qui interprète fidèle du cœur et des sentiments, qui est la marque la plus éclatante de distinction de l'homme parmi les êtres animés? Y a-t-il au monde quelque chose de plus durable que la parole? N'est-ce pas la parole qui nous rappelle le nom de tant de célébrités littéraires et scientifiques, et de tant d'hommes puissants dont la patrie est enseveli dans l'oubli, dont les monuments ont disparus dans les ténèbres des siècles. Et tandis que les arts inventés et les monuments élevés par les peuples anciens, dont il ne reste plus aucune trace, ne peuvent nous être transmis, la parole d'un poète nous parvient coulant à travers les siècles et les révolutions. Y aurait-il une plus grande preuve de la grandeur de la parole humaine? Du reste, le mérite de la parole dépend du talent et des connaissances de celui qui la prononce. Nous savons que la parole est une étoffe de mille couleurs tissue dans l'intérieur de l'homme. Sa solidité et sa valeur dépendent absolument du degré de culture de l'esprit. Ainsi la bonne ou mauvaise impression de la parole, sa durée éternelle ou sa transmission de siècle en siècle, dépendent nécessairement de la perfection de l'esprit et du talent.

La science et la littérature font le progrès de toutes les langues. Toutes celles qui en sont privées, malgré leur régularité et leur perfection, ressemblent à des terres incultes. Si l'on ne limite pas la richesse ou l'étendue d'une langue, si l'on ne fait pas des livres scientifiques et d'autres travaux utiles et instructifs dans cette langue, elle ne pourra jamais prospérer ni se répandre, comme une terre inculte, sans être limitée et labourée, ne peut devenir fertile.

C'est précisement pour cultiver le langage et pour le rendre éloquent que beaucoup d'ouvrages de morale ont été publiés en plusieurs langues. Enfin l'homme, pour satisfaire ses besoins matériels et spirituels, se trouve toujours dans la nécessité de cultiver son intelligence par l'étude des sciences. C'est dans ce but que l'ouverture de cette assemblée sous le nom d'Académie des Sciences et Belles Lettres, (*Edjumeni-Danich*), a été ordonnée, par ordonnance impériale, comme une nouvelle faveur ajoutée à tant de bienfaits de ce siècle.

Nous rendons grâces à Dieu de nous avoir donné un souverain qui, doué d'une sublime bonté de cœur, veut bien que tous ses sujets trouvent les moyens nécessaires pour s'instruire, et pour être élevés selon les hautes dispositions de sa bonté et de sa magnanimité.

Reconnaissant notre faiblesse et la grandeur de la nouvelle tâche que nous entreprenons, nous n'avons rien autre à dire qu'à réitérer l'assurance que nous ne manquerons pas de faire tous nos efforts, et à prier ardemment la Providence d'accorder de longs jours et un long règne à notre Souverain et commun bienfaiteur, source de toute équité et bonté.

DÉCOUVERTE IMPORTANTE.

M. C. Simonidis, connu pour posséder plusieurs manuscrits grecs anciens très importants pour l'histoire et la philologie helléniques, avait trouvé dans un de ses manuscrits l'indication que, dans un endroit du Bosphore, pendant la domination des Francs à Constantinople (1204—1261), un moine avait enfoui deux feuilles de parchemin, après avoir eu préalablement le soin de les mettre dans un rouleau de plomb qu'il avait ensuite entouré de poix résine. La note disait que ces deux feuilles contenaient l'une, un hymne en vers d'Aristote, écrit en caractères de la Carie, et l'autre une carte géographique du groupe des îles des Princes. Ces deux pièces manuscrites étaient déjà très anciennes au commencement du 13e siècle, époque de leur enfouissement, et comme les Francs cherchaient alors à s'emparer de tout ce qu'ils rencontraient dans le genre de livres et de curiosités de toute espèce, le possesseur de ces deux parchemins, qui était un moine, dans la crainte de s'en voir dépouiller, après l'avoir mis dans cet endroit, voisin peut-être de son habitation, ne put, probablement, le reprendre, et se trouvant plus tard au Mont-Athos, confia avant de mourir à un livre le secret de ce dépôt et l'indication précise du lieu. M. Simonidis s'étant convaincu, par un examen attentif, de l'identité des lieux et ayant tout sujet de croire que personne encore n'avait en connaissance ni du dépôt ni de l'endroit où il se trouvait, et que, par conséquent, les probabilités étaient que l'objet devait s'y trouver encore, a proposé à Ismaïl pacha, ministre du commerce, qui habite actuellement cette localité, d'y faire une fouille. Le ministre ayant agréé cette proposition, a donné les ordres nécessaires et a chargé d'assister à cette opération un de ses agas et M. Henri Cayol, imprimeur et archéologue français. Dimanche dernier, 3 août 1851, à une heure après-midi, M. Simonidis ayant indiqué le lieu de l'excavation dans la cour du jardin de l'habitation du ministre, on a commencé à dépaver l'endroit qui était couvert de grandes pierres, formant un pavé irrégulier comme celui en usage dans le pays. Immédiatement au-dessous de ces pierres, les premières couches de terrain, résidus de constructions antérieures, étaient formées partie de mortier à brique pilée (khorassan), partie de mortier à chaux et sable et chaux simple, et étaient d'une dureté presque égale à celle de la pierre. Cette circonstance a dû faire chercher deux autres manœuvres pour les adjoindre aux deux premiers: sans cela, l'ouvrage paraissait ne pas devoir se finir dans la journée. L'excavation a continué de se faire et lorsqu'on est arrivé à un pic à peu près de profondeur, on a trouvé deux grandes pierres qui ont engagé M. Simonidis à faire élargir un peu l'ouverture dans le sens opposé aux pierres. Dès lors il a examiné attentivement toutes les parties du terrain qui étaient lancées du lieu de l'excavation; puis la présence de parties sablonneuses est venue ajouter encore à ses espérances, car sa note disait que l'objet avait été enfoui dans un terrain sablonneux non loin du bord de la mer. Enfin la fouille étant arrivée à un pic et demi de profondeur, M. Simonidis, en brisant une motte de terre, a découvert l'objet cherché, et les préposés s'en saisissant immédiatement, en ont détaché les restes humides de terre qui y étaient adhérents. La forme était un rouleau long de cinq à six pouces sur près d'un pouce et demi de diamètre. Ayant brisé l'extrémité pour s'assurer s'il y avait du plomb dans l'intérieur, les préposés ont décidé d'attendre le retour d'Ismaïl pacha qui avait dû sortir pour affaires, afin qu'il pût lui-même en faire l'ouverture.

A son retour, Ismaïl pacha qui, à dire la vérité, croyait peu à la réussite de la fouille, vu la difficulté de reconnaître la vraie localité du dépôt à cause des changements que les lieux ont dû nécessairement subir depuis plus de six cents ans, est resté aussi surpris qu'en chanté de l'heureux succès des recherches et s'est disposé tout de suite à faire l'ouverture de l'objet trouvé. Le plomb était parfaitement conservé sous la résine. Le moine paraissait avoir fait cette opération avec le plus grand soin; l'humidité ne paraissait pas avoir pénétré dans l'intérieur; le plomb avait seulement une couleur un peu plus noire qu'à l'ordinaire: du reste, il n'était en rien altéré, il était roulé et ses deux bouts repliés. En l'ouvrant avec précaution au moyen d'un couteau, le ministre y a trouvé un tout petit rouleau de parchemin ayant d'un côté l'aspect noir du plomb. Ce rouleau avait au dehors une petite enveloppe de parchemin; puis s'est déroulée la carte géographique des îles qui était pliée en deux, et puis intérieurement l'hymne d'Aristote. Cette dernière feuille était en parchemin de la plus grande finesse; elle était roulée très serrée. Le ministre a dû la retourner peut-être quinze fois dans ses mains avant de parvenir à en détacher l'extrémité roulée. Ce ménagement était, au reste, commandé par la prudence; mais enfin il a pu sans accident le dérouler tout entier, et il s'est trouvé aussi très bien conservé; seulement les lettres en étaient plus pâles. La carte géographique, examinée ensuite plus attentivement, a paru avoir subi une petite détérioration dans la couleur du parchemin. Une légère humidité, mais passagère, a pénétré, il paraît, jusqu'à elle et la couleur noire du plomb a donné une nuance reconnaissable à certaines parties en rapport avec le plage: aussi a-t-elle, un peu plus tard, dans la même soirée, subi une petite déchirure quand on a voulu la redresser, circonstance, du reste, qui n'en empêche pas la lecture. Le ministre, après en avoir témoigné toute sa satisfaction à M. Simonidis et s'être entretenu longuement avec lui sur l'objet découvert et sur ses manuscrits, lui a permis d'en prendre copie; ce à quoi M. Simonidis a travaillé une partie de la nuit et le lendemain matin jusqu'à près de midi.

Le texte même de ces deux pièces sera imprimé très prochainement par M. Henri Cayol déjà cité comme ayant assisté à l'excavation, et il sera inséré dans le journal scientifique nouveau qui va paraître sous le titre de: *Journal Asiatique de Constantinople*, que M. Cayol va publier sur le plan des journaux asiatiques et orientaux d'Europe. Deux *fac simile* feront connaître l'un, la forme des lettres de la Carie et l'autre, le premier échantillon connu et authentique des cartes géographiques des anciens. L'intelligence des lettres de la Carie va intéresser grandement le monde savant en permettant de déchiffrer des inscriptions de ce genre qui doivent se trouver dans ce pays. Pour le moment, nous pouvons dire qu'elles paraissent avoir une origine phénicienne; comme les lettres de tous les peuples anciens, elles ont eu à subir différentes phases: plus rudes, moins nombreuses au commencement de leur importation, elles ont éprouvé des améliorations. Leurs formes se sont ensuite mieux assises, se sont complétées; mais l'influence toujours croissante de l'alphabet grec, complété entièrement par les Ioniens, finit, à l'époque de la conquête d'Alexandre, par faire disparaître cette variété de formes graphiques, et l'influence qui généralisa les affaires politiques vint aussi mettre son niveau littéraire chez tous les peuples soumis à cette vaste domination. C'est comme souvenir de cette écriture, comme échantillon d'une chose passée que cette pièce de poésie d'Aristote fut écrite et envoyée à Ptolémée, fils de Philadelphe, l'un de ces rois d'Égypte si dévoués aux sciences, ces bibliophiles par excellence. Le titre l'indique parfaitement, il est ainsi conçu: Μαρμαλής Μαρμαλέου ὁ Κνίδιος τόν παῖδα Ἀριστοτέλους Καρικοῖς γράμμασι Πτολεμαίῳ φιλαδέλφῳ. Miroclès, fils de Miroclès de Cnide (envoie) le Pœan d'Aristote en lettres cariennes à Ptolémée, fils de Philadelphe. Puis suit la poésie, et au bas, on lit en grec cursif et en lettres liées τῷ Λέοντι εὐλόγως ὁ Ἀλεξανδρέων βιβλιοφύλαξ, à Léon, Euhydème, bibliothécaire d'Alexandrie. Il résulte de ces deux inscriptions que cette pièce envoyée d'abord à un souverain, probablement sur sa demande, a été, sous le règne des Constantins, expédiée à un empereur de Constantinople du nom de Léon qui l'a désirée, sans doute, comme un échantillon curieux et authentique des lettres anciennes de la Carie. On conçoit des lors que cette pièce ait été considérée comme curieuse même dans ce temps; comment, ensuite, elle est tombée entre les mains de ce moine, nous l'ignorons. Il ne serait pas extraordinaire qu'elle eût été enlevée de la bibliothèque impériale; l'amour des livres, dans ce temps là, poussait souvent des gens, recommandables d'ailleurs, à commettre dans ce genre des actions très condamnables. C'était une manie chez certains individus. Quoi qu'il en soit, ceci suffira pour faire comprendre l'idée d'antiquité et de curiosité qu'on attachait à cette pièce, et ce fut ce motif qui engagea le propriétaire à l'enfouir pour ne pas en être dépouillé.

M. Simonidis, en faisant cette fouille, a eu le double but de préserver de la destruction et de pouvoir publier deux monuments de l'antiquité qui paraîtront peut-être peu de chose au premier coup-d'œil, mais qui sont réellement importants pour l'histoire et l'archéologie; le second but a été de montrer au monde savant comment il est possible avec des notes exactes, lorsqu'on est assez heureux pour les posséder et qu'on sait s'en servir avec sagacité, de retrouver des objets anciennement cachés; c'est ainsi que son oncle, au moyen d'un testament ancien qui lui était tombé entre les mains et dont on n'avait pas fait usage, avait pu retrouver une bibliothèque anciennement cachée, et quelques autres anciens dépôts de livres enfouis.

Il y a quelque temps, nous avons annoncé que M. Fernandez était arrivé à Constantinople avec le désir de s'entendre avec l'administration locale, relativement à un liquide de son invention propre à éteindre promptement et à peu de frais un incendie, et à rendre incombustible les bois de construction. On se rappelle aussi que M. Fernandez fit publiquement l'expérience de son liquide pour convaincre de son efficacité, et le résultat en fut concluant. Cependant M. Fernandez a quitté la capitale sans réaliser le but de ses désirs.

A l'occasion de ces diverses annonces, M. Arthur Baligot de Beyne nous écrit de Paris, sous la date du 4 du mois dernier (nous n'avons reçu sa lettre qu'avant-hier) pour nous faire savoir qu'il y a déjà quelques années que M. Boucherie est l'auteur d'une invention par laquelle on obtient d'une manière supérieure les résultats de celle de M. Fernandez, et qu'ayant traité avec M. Boucherie pour en faire l'application en Turquie, il est, à cet effet, depuis 1848, en instance auprès de la S. Porte. Fidèles à notre esprit d'impartialité, c'est avec empressement que nous publions la lettre de M. de Beyne:

Paris, 4 juillet 1851.

Monsieur le Rédacteur,

Votre estimable journal annonce dans un de ses derniers numéros qu'une personne dont je ne connais ni le but ni même le nom a présenté au gouvernement de la Sublime Porte un projet de constructions de maisons en bois incombustible. J'apprends en même temps que M**** se dispose à faire prochainement des expériences publiques en présence des autorités pour faire apprécier l'importance des procédés nouveaux de construction qu'il se propose d'introduire en Turquie.

Je me vois forcé, Monsieur, d'avoir recours à votre bienveillance et de vous demander place dans vos colonnes pour rétablir des droits plus sincères et mieux fondés que les essais actuels de M****. Je n'ai pu me procurer les N** de votre journal qui traitent de la question dont je viens vous entretenir; je me tiendrai donc dans les généralités. Mais les faits que je porte, par votre obligeant intermédiaire, à la connaissance du public sont tellement concluants, qu'ils doivent prévaloir sur tout ce qui pourrait être tenté à Constantinople contre des intérêts parfaitement établis.

Ancien chancelier de l'ambassade de la S. Porte à Paris, honoré de l'estime et des faveurs du gouvernement ottoman, j'ai constamment cherché les occasions de lui témoigner par des actes utiles ma reconnaissance et mon dévouement. C'est la pensée qui me guidait quand, en 1848, frappé de l'admirable découverte de M. le Dr. Boucherie sur la conservation et l'incombustibilité des bois, j'allai trouver en avant distingué dans la but d'être autorisé par lui à appliquer ses procédés à la construction des maisons en Turquie. M. Boucherie, heureux de venir en aide à une idée si féconde pour Constantinople, accueillit favorablement mes projets et me conceda, par acte régulier, la propriété exclusive de ses procédés pour la préparation des bois dans tout l'Empire ottoman.

Immédiatement, en septembre 1848, j'adressai au gouvernement un *Mémoire* sur l'importante découverte de M. Boucherie et les immenses avantages qu'elle présentait pour la fortune et l'avenir de Constantinople. Une volumineuse correspondance s'engagea; c'est un fait parfaitement connu de quelques uns des plus hauts fonctionnaires de l'État. Ce que je puis dire sans être indiscret, c'est que leur sollicitude fut profondément excitée par le plan que je proposai et qui doit mettre Constantinople à l'abri de tout incendie pour l'avenir; aussi fut-il soumis à des études sérieuses dont j'attends avec confiance la solution.

Je me résume d'une part: un acte régulier me rend seul propriétaire en Turquie des procédés pour la conservation et l'incombustibilité du bois. De l'autre, mes démarches auprès du gouvernement de la S. Porte remontent au mois de septembre 1848.

Ces deux faits constitutent un droit que je revendique formellement, et je crois rendre dans la vrai et le juste en faisant de cette affaire une question d'honneur pour moi. Je tiens en effet à grand honneur d'avoir conçu le premier une idée dont l'exécution sera si féconde pour la prospérité future de Constantinople.

Voilà pour mes droits!

J'ajouterai, si vous le voulez bien, Monsieur, quelques mots sur les progrès actuels de la découverte de M. Boucherie pour la conservation et l'incombustibilité des bois. Cette découverte fut saluée, dès son apparition, par les applaudissemens de tous les hommes de la science, chaleureusement recommandée par eux à l'attention du gouvernement français; elle intéresse, en effet, les grandes industries, les travaux publics et principalement la marine. Il suffit de citer les noms de MM. Arago, Dumas, Poncelet, de Mirbel, Gambey, Boussingault, etc., pour donner une idée de la valeur des recommandations qui ont honoré les travaux de M. Boucherie. M. Arago en fit même une affaire nationale et prononça à la tribune de la Chambre des Députés l'éloge de cette admirable découverte.

Depuis ce moment des perfectionnemens inouis ont été apportés aux procédés primitifs par le savant inventeur qui les a réduits aux moyens les plus simples, les plus faciles et les moins coûteux. De nombreux essais ont attesté le succès le plus complet. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le ministre de Turquie, à Paris, M. le Prince Callimaki, a suivi avec le plus vif intérêt les savantes expériences de M. Boucherie et a pu en constater par lui-même les heureux résultats. Aussi, en France et en Belgique, gouvernemens ou compagnies, on n'entreprend plus rien, chemins de fer, lignes télégraphiques, usines, ponts, etc., sans soumettre les bois de construction aux procédés Boucherie. Le science s'est merveilleusement pliée aux plus petits détails: peinture, ferrage, décorations intérieures et extérieures des maisons, tout repose sur des données nouvelles et produit dans son ensemble des effets étonnants. Quant à la rapidité de construction, elle est remarquable: le bois abattu d'hier sera mis immédiatement en œuvre et la scherresse ne pourra le faire jouer, la chaleur ne pourra le crevasser, l'humidité ne pourra le pourrir, l'incendie enfin ne pourra le dévorer.

Je m'arrête sur ces derniers mots qui résument les principales qualités des bois préparés par les procédés Boucherie.

Il me reste à vous remercier, M. le Rédacteur, pour l'obligeant accueil que vous ferez à ma lettre. Je vous en remercie, l'humanité ne pourra le pourrir, l'incendie enfin ne pourra le dévorer.

Je m'arrête sur ces derniers mots qui résument les principales qualités des bois préparés par les procédés Boucherie.

Il me reste à vous remercier, M. le Rédacteur, pour l'obligeant accueil que vous ferez à ma lettre. Je vous en remercie, l'humanité ne pourra le pourrir, l'incendie enfin ne pourra le dévorer.

Je ne puis de vous voir appuyer ma juste réclamation et encourager l'introduction d'une découverte qui serait pour la Turquie un inappréciable bienfait.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de mes vives sympathies, celle de ma sincère gratitude.

Arthur-Baligot de Beyne,
Décoré du Nichan-Iftihar.

Par le compte-rendu des diverses mesures administratives qui ont été prises en Moldavie et que nous empruntons au journal moldave le *Zimbrul*, on va voir, ainsi que nous avons eu maintes fois l'occasion de le dire, que cette principauté, comme la Valachie, est en grande voie de progrès et d'amélio-